

## **Agenda 21 du Pays de Gâtine pour la période 2007-2010**

Le Pays s'est engagé dans la démarche Agenda 21 en 2000.

Ses priorités affichées sont la préservation et la valorisation de son environnement notamment l'eau et le paysage bocager et la cohésion sociale de son territoire.

Pour atteindre ces objectifs, la valorisation des ressources locales et le dynamisme économique sont à soutenir.

**Le Pays coordonne les démarches des acteurs locaux porteurs de projets pour inciter à intégrer les principes du développement durable dans chaque initiative. Le Pays accompagne les maîtres d'ouvrage pour construire leurs projets. Il anime le réseau des partenaires financiers et techniques. Il gère les dispositifs publics qui sont mis en oeuvre sur le territoire.**

Développer durablement l'attractivité du territoire sera donc l'objectif majeur du Pays de Gâtine pour la période 2007.2013 par le soutien à des projets ou expérimentations qui favorisera :

- L'utilisation des énergies renouvelables,
- la gestion économe des ressources,
- les pratiques respectueuses de l'environnement,
- la diversification et la transformation des produits agricoles en faveur de la filière élevage.
- Des projets d'aménagement, d'équipement ou de sensibilisation prenant en compte et valorisant les spécificités environnementales, agricoles, paysagères du Pays de Gâtine.

Les trois actions suivantes s'inscrivent dans le cadre des cinq finalités de l'Agenda 21 :

**Aménager et développer des logements, des services et des activités adaptés aux besoins des habitants,**

**Préserver la biodiversité, protection des milieux et des ressources :**

**Offrir un environnement propice aux créateurs et valoriser le savoir-faire local, le savoir expérimenter, le savoir employer.**

Elles s'inscriront également dans le cadre des projets structurants définis avec le Conseil Régional Poitou-Charentes, dans le cadre de l'appel à projets européen LEADER (RDR 2), dans le cadre de PROXIMA développé par le Conseil Général des Deux-Sèvres et dans le cadre de dispositifs nationaux comme les Pôles d'Excellence Rurale. D'autres partenariats locaux et/ou privés seront associés.